

# LE TEMPS.

(Extrait du Colonisateur de Montréal.)

## EXECUTION

### A BELLEVILLE.

#### LE MARI ET LA FEMME PENDUS.

Nous annonçons, il y a quelques jours, que deux époux infortunés du nom de Aylward avaient été pendus à Belleville, dans le Haut-Canada, et que le prêtre qui les avait administrés avait prononcé sur leur tombes entr'ouvertes un discours énergique dans lequel il protestait éloquentement de leur innocence. Nous pouvions aujourd'hui, grâce au *True Witness*, donner des renseignements qui démontrent qu'en effet ces deux malheureux ont été victimes de l'ignorance et du fanatisme. Il nous en coûte de révéler cette grande injustice, cette infamie incompréhensible, car c'est un de ces actes qui déshonorent une nation entière et laissent une tache de sang dans les annales de la jurisprudence criminelle d'un peuple; c'est un de ces actes qui font verser des larmes sur les victimes et des malédictions contre les bourreaux.

Mais il est un devoir sacré qui a été compris dans tous les temps et dans tous les lieux, c'est celui de réhabiliter, de venger la mémoire de ceux auxquels l'ignorance ou les préjugés des hommes ont arraché l'honneur et la vie.

S'il n'est pas possible de faire monter le juge inique sur l'échafaud élevé de ses propres mains à l'innocence, l'opinion publique doit du moins apposer sur son front le stigmate de lignominie et lui jeter à la figure le sang de ses victimes. Nous ne pouvons pas, il est vrai, rendre à la société des membres utiles, à des orphelins leur père et leur mère, nous ne pouvons pas rendre la vie aux cendres de ces infortunés, mais le souvenir de leur supplice infâme sera peut-être pour le jury, le juge et le gouvernement qui en ont pris la responsabilité un remords, et pour l'avenir une leçon.

Voici les faits qui se rattachent aux malheureux Aylward et à l'horrible tragédie qui a eue un dénouement si funeste.

Le mari avait environ 26 ans et la femme était de quelques années plus jeune. La santé, la vigueur, la jeunesse, un bien-être acquis au prix d'un travail pénible et surtout trois beaux enfants leur faisaient aimer la vie, ils vivaient le cœur plein de joie et d'espérance en cultivant un petit champ.

Leur union, leur bonne conduite, leur activité et leur affabilité leur gagnaient les sympathies de tous ceux qui les connais-

saient. Un voisin perfide, écossais protestant, du nom de Munro, avec lequel ils étaient parvenus à vivre en bonne intelligence à force de sacrifices, était destiné à jeter le malheur dans cette bonne et aimable famille. Munro avait des poules qu'il laissait aller souvent sur le terrain de Aylward, où elles causaient beaucoup de dégâts. Celui-ci s'en plaignait quelques fois à Munro, que ces reproches amicaux mécontentèrent. Le printemps dernier, Aylward avait un beau champ de blé sur lequel il comptait beaucoup; aussi, les poules de Munro, ayant pénétré plusieurs fois, malgré ses avertissements, il en avait ressenti de la peine, de l'aigreur même, et un jour, voyant qu'il ne gagnait rien par la douceur, il avait fini par menacer Munro de se servir du droit que donne la loi, de tuer ses poules.

Quelques jours après, à la fin du mois de mai, Munro, accompagné de son fils, jeune homme âgé de 20 ans, alla trouver Aylward et l'accusa d'avoir volé une de ses poules. Celui-ci ayant nié le fait, Munro répéta l'accusation plusieurs fois, dans les termes les plus offensants et déclara qu'il ne partirait pas sans avoir sa poule. Aylward répondit tranquillement qu'il n'avait pas volé de poules, mais que peut-être l'on aurait tué une le matin et qu'alors elle devait être dans le champ de blé; il pria ensuite Munro de le laisser tranquille, qu'il ne désirait pas avoir de dispute avec lui. Mais le violent écossais refusa de partir et dit qu'il resterait aussi longtemps qu'il voudrait.

Aylward, haïmé, irrité de se voir braver chez lui, répondit sur le même ton, et après quelques paroles violentes échangées de part et d'autre, on en vint aux mains. Pendant la lutte, Munro reçut deux blessures, l'une à la tête et l'autre à la main. Il se rendit chez lui et au lieu de faire appeler un médecin, il se mit sous les soins d'un charlatan, aussi treize ou quatorze jours après, il était mort. Mais avant de mourir, il répéta plusieurs fois ces paroles à ceux qui l'entouraient et qui parlaient d'arrêter Aylward et sa femme: "Je ne veux pas qu'ils soient arrêtés, car je suis aussi à haïmer qu'eux." Sur son lit de mort, lors qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre, il déclara qu'il avait été lui-même l'agresseur et que les infortunés Aylwards n'avaient fait que leur devoir en se défendant.

Cependant ils furent arrêtés et dans le mois de décembre dernier, ils comparaisaient devant le Juge Draper, à la Cour des Assises du comté de Hastings, à Belleville. Le seul témoignage positif contre les accusés fut celui du jeune Munro qui certes, aurait dû être suspect non-seulement en sa qualité de partie intéressée, mais à cause des absurdités et des contradictions qu'il débita.

D'après lui, les choses se seraient ainsi passées. Pendant la querelle, Munro aurait dit, à Aylward pour le défier que les poules étaient peut-être encore dans le champ de blé; qu'il pouvait aller les tuer, mais qu'on verrait s'il pourrait les emporter. Aylward serait alors allé cher-

cher son fusil et les deux Munro se seraient partis à la suite d'Aylward pour le champ de blé, que celui-ci se serait soudain retourné et aurait pointé son arme sur Munro, père, qui l'aurait saisie. La lutte s'engagea alors entre mon père et le prisonnier, dit le jeune Munro, chacun cherchant à rester maître du fusil, mais mon père étant bien plus fort que son antagoniste, vint à bout de le faire reculer jusqu'à la maison. Pendant ce temps-là, je vis un pistolet tomber de dessous les hanches du prisonnier. Mon père s'appela pour saisir le pistolet, et pendant que j'y courais, Aylward pressa la détente de son fusil et mon père reçut dans le dos ce qu'il contenait. Je me levai, et regardant autour de moi je vis la prisonnière dans l'endroit même où son mari et mon père se battaient un instant auparavant. Je courus à la maison aussi vite que possible, et je fus bientôt rejoint par mon père dont la tête et le bras droit saignaient abondamment.

Nous n'avons cité dans le témoignage du jeune Munro que les faits les plus défavorables aux Aylwards, car il a été forcé d'avouer à différentes reprises que toute la provocation venait de son père et qu'Aylward avait fait tout son possible pour éviter la lutte. Et ces faits eux-mêmes, quelle force ont-ils? Quelle conclusion peut-on en tirer? Est-il possible de croire, par exemple, que Aylward qui se sentait bien moins fort, eut pris la peine de s'approcher si près de Munro pour tirer dessus, que celui-ci pût saisir le fusil? N'aurait-il pas lâché le coup en sortant de la maison? Non, comme le disait l'avocat des accusés, il est probable que les Munro auront voulu désarmer Aylward chemin faisant, et que la lutte aura ainsi commencé, et quand on songe que c'est sur la demande de Munro lui-même que Aylward alla chercher son fusil et se dirigea avec lui vers le champ de blé, cette opinion paraît la seule raisonnable. Quant au pistolet que le jeune Munro vit tomber et qu'il alla lui-même ramasser, comment se fait-il qu'on n'a pas pu le produire en cour? N'est-il pas évident que l'histoire du pistolet est une invention du témoin? Aux yeux d'hommes sensés, le témoignage du jeune Munro ne peut avoir aucune valeur, car non-seulement il est suspect, mais il est absurde, et d'ailleurs il ne prouve rien ni contre le mari ni contre la femme, puisqu'il ne peut expliquer les coups que le défunt reçut à la tête et aux bras.

Mais voici sans doute les raisons qui ont fourni aux jurés et au juge le prétexte de condamner les malheureux Aylward: Ce sont leurs aveux, tels que ceux de la femme par exemple, qui déclara qu'elle avait elle-même causé la mort du défunt, qu'elle l'avait frappé à la tête et au bras pour défendre son mari, incapable de lutter avec ses deux adversaires.

(A continuer.)